CRIEL-SUR-MER

Démolir pour prévenir l'érosion

Suite à la décision prise en 2014, la « villa Canti » rue des Vikings au hameau de Mesnil-Val a été rasée. Le recul de la falaise mettait la bâtisse en péril.

Connue sous le nom de « villa Canti », la maison située rue des Vikings dans le hameau de Mesnil-Val, dépendant de Criel-sur-Mer, a été totalement détruite ce matin. Cette destruction a été ordonnée par la municipalité. La bâtisse, construite dans les années soixante, était classée en péril imminent, faute au recul de la falaise. L'opération de destruction, commencée à 10 h 30 hier, devrait s'achever ce matin.

« La destruction de cette demeure a été décidée en conseil municipal le 4 septembre 2014 », rappelle Alain Trouessin, maire de la commune. Mais les aléas de la vie politique locale auront retardé les travaux. La falaise se trouve maintenant à quelques mètres derrière la maison. Un garage a déjà perdu quelques parpaings, laissant apparaître la mer à travers un trou béant. *« La demeure a été classée en péril imminent au vu de sa proximité avec la falaise »*, poursuit l'élu. Les travaux de démolition ont coûté 180 000 € à la ville. *« Cela comprend l'acquisition du bien et les travaux eux-mêmes »*, précise l'édile. Le montant des indemnités versées à l'ancienne propriétaire n'est pas communiqué, mais il assure que ces indemnités sont à la hauteur du préjudice et ne sont pas amoindries par le risque.

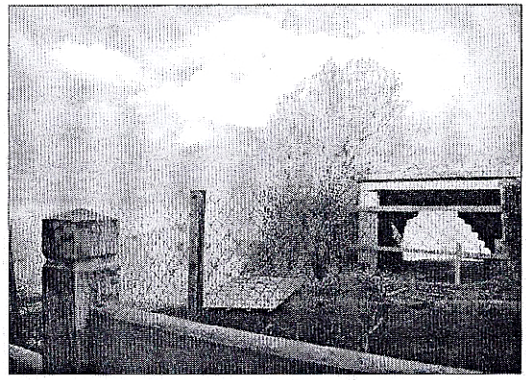

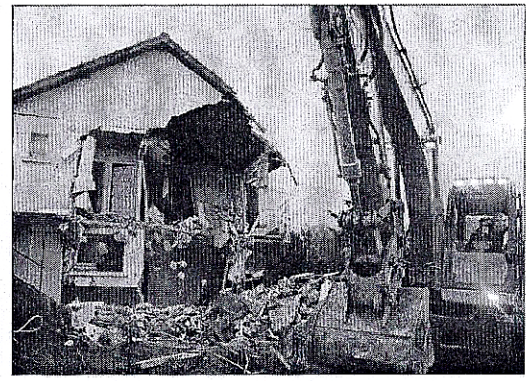

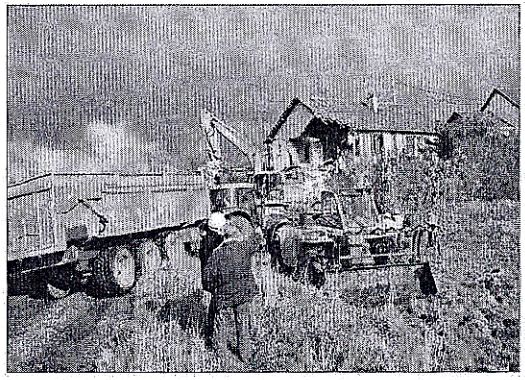

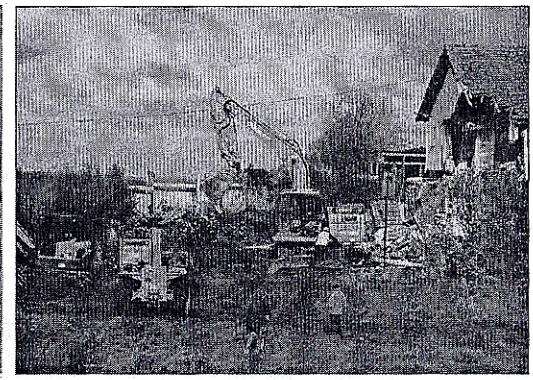

Derrière la maison, un garage (en haut à gauche) a déjà été en partie emporté. Le trou béant donne vue sur la mer.

Une cinquantaine de maisons concernées dans un avenir plus ou moins proche

Conscient de l'impuissance de l'homme face au phénomène d'érosion, le premier élu de Criel-sur-Mer ne voit pas de possibilité de le freiner : *« Quand 100 000 mètres cubes de roche s'effondrent… Il n'y a pas de moyen, ou peut-être à un coût faramineux, pour endiguer le problème. »*. Ce n'est pas qu'il se résigne, mais la municipalité adopte *« une stratégie de repli face au recul inexorable de la falaise »*, pour anticiper les risques plutôt que d'y faire face comme lors d'une survenue. Et si la réglementation interdit aujourd'hui les nouvelles habitations à moins de 100 mètres de l'à-pic, le maire préfère pousser cette limite à 200 mètres. *« Selon le plan de prévention des risques, il est possible que la falaise recul de 65 mètres sur 100 ans. Une cinquantaine de maisons pourraient être concernées dans un avenir plus ou moins proche. »* Alain Trouessin ne donnera pas plus de précision sur leur localisation. Face à ce fait, le maire regrette les réactions trop attentistes des riverains. *« On a encore le temps. »* Claude Samuel, 84 ans, vit dans la maison attenante. Le vieil homme prend le phénomène d'érosion avec philosophie : *« Je crains plus les dégâts que pourrait causer la grue lors de la destruction que le recul de la falaise »*.

G.L.

Une tradition de lutte contre les éléments

De Mers-les-Bains à Cayeux-sur-Mer, le littoral picard a une longue tradition de construction d'ouvrages de défense contre la mer. C'est une autre façon de vivre avec les éléments naturels. Les exemples sont nombreux : des épis à Mers ou Cayeux, des digues qui courent le long du hable d'Ault, des polders jusqu'au Hourdel, et du débat sans fin qui agite Ault depuis des années pour continuer la lutte ou finalement céder les maisons à la mer. Ault est la situation la plus comparable avec Criel-sur-mer. Un village juché en haut des falaises, qui subit les assauts de la mer et des vagues, et perd régulièrement un pan crayeux. Là où Ault a construit sa digue inachevée en 1983, là où les élus revendiquent des épis, là encore où une grande partie de la population réclame l'entretien et la consolidation de ces ouvrages, Criel a laissé faire la nature, et perdu au fil des décennies plusieurs habitations et la route d'Hutchinson, désormais condamnée. Le résultat diffère-t-il de beaucoup ? Hormis la villa Lumen, du Bois-de-Cise (coupée en deux pour contourner un arrêté de péril qui en interdisait sinon l'exploitation) et des chutes de pans de falaise en zone non habitée ou non protégée par les ouvrages, Ault n'a pas souffert directement depuis les aménagements de béton. Un passé plutôt serein, qui légitime les demandes d'habitants pour continuer les efforts de protection. La facture, elle, est sans doute très différente, les ouvrages contre la mer suscitent études et technicité. Tout à un prix.